79e ANNEE. — N° 132. MERCREDI 15 NOVEMBRE 1939.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RECLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LA SITUATION

L'histoire allemande n'est qu'une succession de guerres, toutes agressives, de guerres faites pour la conquête et la rapine : en 1864 contre le Danemarck ; en 1866 contre l'Autriche ; en 1870 contre la France ; en 1914 contre la France et la Russie ; en 1939 contre la Pologne, la France et l'Angleterre. Comptez, je vous prie ! Cinq guerres en 75 ans ! Qu'aurait-ce été, bon Dieu, s'il n'y avait pas des pacifiques en Allemagne ! ! !

L'article du *Times* dont nous parlions dans notre dernier numéro a réveillé le fameux débat sur la question de savoir s'il y a, derrière l'Allemagne guerrière et barbare, une Allemagne pacifique et débonnaire à qui l'on pourrait faire confiance dès qu'on l'aurait libérée de l'oppression qui la force à être la complice des crimes hitlériens... Il sera nécessaire de se bien entendre là-dessus avec nos amis britanniques parce que la paix sera bonne ou mauvaise, suivant la réponse qu'on fera à cette question.

⁂

Tout de suite, une observation saute à l'esprit : c'est que la bonne Allemagne n'est qu'une supposition, tandis que l'autre se dresse face à nous comme la plus affreuse réalité. Si l'on peut discuter sur l'existence de la première, celle de la seconde s'affirme sur la face ensanglantée de l'Europe par une œuvre de massacre, de dévastation et de tyrannie, comme il ne s'en était pas encore vue.

Ceci devrait suffire à convaincre l'esprit réaliste des Anglais. Ils se rendront à cette évidence. Ils devront convenir qu'ayant à édifier une paix solide et durable, il sera raisonnable, juste et sage de lui donner pour fondement quelque chose dont on est sûr plutôt que de la bâtir sur des hypothèses qui pourraient bien n'être que des illusions.

⁂

Même si elle existe, cette « bonne » Allemagne, il serait fou de fonder sur elle quelque espoir sérieux, alors qu'elle ne pourrait être qu'une faible minorité si timide, si fragile, si sûre de sa propre impuissance qu'elle n'ose même pas se manifester ! Comment avoir confiance en quelque chose ou en quelqu'un qui a si peu confiance en lui-même ?...

On nous assure qu'il est des portions du peuple allemand hostiles à l'hitlérisme. Mais où et à quoi a-t-on vu cela ? L'hitlérisme n'est pas un phénomène surnaturel que des puissances surhumaines ont imposé à l'Allemagne. Il ne lui est pas tombé du ciel. C'est sur son sol qu'il est né, c'est de la substance germanique qu'il s'est nourri et qu'il s'est développé. S'il n'avait pas été dans le droit fil des aspirations allemandes, comment y aurait-il puisé ce qui l'a porté à ce degré de force et de puissance ? La « bonne » Allemagne n'aurait eu aucune peine à l'étouffer dès sa naissance.

Au contraire, l'hitlérisme répondait si parfaitement à l'esprit germanique qu'il n'a eu qu'à se faire connaître pour se faire acclamer. On l'a vu grandir sans cesse, gagner province par province tout le territoire allemand. Son ascension s'est accomplie sans arrêt depuis sa naissance jusqu'au triomphe définitif d'Hitler porté par des majorités massives à la puissance suprême.

⁂

On ne peut pas prétendre qu'il ait trompé le public sur son but et ses intentions. Dès le début, Hitler s'est présenté dans toute son horreur au peuple allemand qui s'est tout de suite reconnu en lui et qui l'a suivi comme son Prophète... Avec son *Mein Kampf*, Hitler donnait un Livre Sacré à cette sorte d'Islam germanique. Quant à la propagande oratoire et journalistique faite pendant plusieurs années par les orateurs et les écrivains de l'hitlérisme, elle proclamait ouvertement son but premier qui était d'abattre la France, « ennemi mortel » de l'Allemagne et obstacle à sa domination européenne.

C'est en prêchant cette haine furieuse qu'Hitler a rallié autour de lui les masses allemandes. C'est en lui montrant cette voie sanglante qu'il s'en est fait suivre et qu'il est devenu l'*élu de son peuple*. Celui-ci savait où on le menait... et il y est allé.

Où se trouvait-elle alors, la « bonne » et pacifique Allemagne, et qu'a-t-elle fait, tandis qu'il en était temps, pour s'opposer à une politique dont elle ne pouvait pas ignorer qu'elle conduisait l'Europe à la guerre ?

⁂

Et puis qu'importe ! S'il y a en Bochie quelques esprits hostiles à cette sauvagerie, leur impuissance est assez démontrée pour que nous ne puissions faire aucun fonds sur eux. Ce ne sont pas leurs sentiments inexprimés qui comptent, mais les actes de leur pays.

L'histoire allemande n'est qu'une succession de guerres toutes agressives, de guerres faites pour la conquête et la rapine : en 1864, contre le Danemark ; en 1866, contre l'Autriche ; en 1870, contre la France ; en 1914, contre la France et la Russie ; en 1939, contre la Pologne, la France et l'Angleterre. Comptez, je vous prie ! Cinq guerres en 75 ans ! Qu'aurait-ce été, bon Dieu, s'il n'y avait pas des pacifiques en Allemagne?

⁂

Il est certain que cela recommencera si, après la victoire, on ne supprime pas la cause qui a produit tous ces effets !... Bismarck, Guillaume II, Hitler, ces hommes qui passent sont les figurations successives du pangermanisme qui demeure ! C'est lui qui nous fait la guerre, c'est lui qui veut dominer l'Europe et c'est lui qu'il faut détruire si nous voulons avoir, enfin, la paix et garder notre liberté.

Ce pangermanisme s'est affirmé et développé depuis que la Prusse a forgé l'unité allemande par le fer et le feu. L'unité allemande est son moyen et son instrument. L'Europe ne sera tranquille que lorsque cette unité allemande n'existera plus.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Hitler et la France d'après "Mein Kampf"

Hitler fait aujourd'hui à la France des avances mêlées de menaces. Pour comprendre le sens de cette manœuvre, il suffit de se reporter à quelques déclarations de « Mein Kampf » concernant la France et de les comparer aux affirmations actuelles.

⁂

« Mein Kampf » : « *Il faut qu'on se rende enfin clairement compte de ce fait : l'ennemi mortel, l'ennemi impitoyable du peuple allemand est et reste la France.* »

Aujourd'hui : « *Nous n'avons absolument rien contre la France.* »

⁂

« Mein Kampf » : « *La France nous a volé l'Alsace et la Lorraine.* »

Aujourd'hui : « *Nous avons renoncé à toute revendication à l'égard de l'Alsace et la Lorraine.* »

⁂

« Mein Kampf » : « *Ne tolérez jamais que s'organise aux frontières de l'Allemagne une deuxième puissance militaire. Si elle existe déjà, c'est notre devoir de la tailler en pièces.* »

Aujourd'hui : « *Nous n'avons jamais eu l'intention d'attaquer l'armée française.* »

⁂

« Mein Kampf » : « *Lorsqu'on rassemblera toute notre énergie pour une explication définitive avec la France, alors on pourra mettre un terme à la lutte interminable qui nous oppose à la France, mais à la condition que l'Allemagne ne voie dans l'anéantissement de la France qu'un moyen de donner à notre peuple toute l'extension dont il est capable.* »

Aujourd'hui : « *L'Allemagne et la France sont faites pour vivre en paix.* »

⁂

Si l'on rapproche ces formules qui s'opposent avec violence, de la contradiction entre les déclarations et l'attitude d'Hitler à l'égard de la Tchéco-Slovaquie et de la Pologne, on peut constater que le procédé est toujours le même. Les Français sont désormais bien fixés sur « l'amitié » d'Hitler pour leur pays.

Informations

La rentrée du Parlement

A quelle date le Parlement rentrera-t-il ? La session des Conseils généraux ne devant pas se terminer avant le 18 novembre et un voyage de M. Paul Reynaud en Angleterre étant prévu dans la deuxième quinzaine du mois courant, c'est le 28 novembre que la Chambre et le Sénat reprendront leurs travaux.

Réponses à l'offre de médiation

M. Albert Lebrun et le roi d'Angleterre ont répondu à l'offre de médiation de la reine de Hollande et du roi des Belges.

« Une paix durable, écrit M. Lebrun, ne peut donc être établie que par la réparation des injustices que la force a imposées à l'Autriche, à la Tchécoslovaquie, à la Pologne.

« ...C'est à l'Allemagne et non plus à la France qu'il appartient aujourd'hui de se prononcer pour ou contre la paix. »

Le roi Georges VI a déclaré notamment : « Les conditions essentielles que nous sommes déterminé à obtenir, afin d'assurer une paix honorable, ont déjà été nettement exposées. Les documents qui ont été publiés depuis le début de la guerre expliquent clairement son origine et établissent la responsabilité de son déclenchement. Mes peuples ont seulement pris les armes après que tout effort possible eût été fait pour sauver la paix. »

Guillaume II à la disposition de son peuple

Le correspondant du « Daily Mail » aux Pays-Bas annonce que le gouvernement allemand aurait envoyé un message officiel à l'ancien empereur d'Allemagne, Guillaume II, à Doorn.

Guillaume répondit qu'il se sentait trop âgé pour changer de résidence, ajoutant qu'il était toujours prêt à être à la disposition du peuple allemand dans le cas où celui-ci désirerait son retour.

Le 70e anniversaire du roi d'Italie

Le commandant Allais, chef du cabinet militaire de M. Erik Labonne, ambassadeur de France, résident général en Tunisie, s'est rendu au consulat d'Italie, pour présenter des vœux à l'occasion du 70e anniversaire du roi d'Italie, empereur d'Ethiopie.

De son côté, le général Mohamed Torki, chef du protocole du bey, a fait une démarche identique.

Le roi d'Angleterre a adressé un message de félicitations au roi Victor-Emmanuel, à l'occasion de son 70e anniversaire.

Ce serait pour le 15 novembre !

A Berlin, la dépression psychologique rend urgente une action militaire. Celle-ci serait fixée au 15 novembre. Elle commencerait par l'offre d'une alliance à la reine Wilhelmine, et, suivant son refus, de l'invasion de la Hollande.

D'après les rumeurs, l'Allemagne disposerait de deux cents sous-marins miniatures, à rayon réduit, mais qui auraient leur base sur les côtes hollandaises et tenteraient d'interrompre le trafic dans la Manche.

Les stocks de matières premières accumulés en Hollande seraient une bonne prise pour l'industrie allemande, dénuée par le blocus.

Coïncidence, cette même date est donnée par les agitateurs bolcheviks de l'Ukraine roumaine et hongroise pour leur libération par les armées rouges.

Les Etats-Unis et l'invasion des Pays-Bas

Le « Herald Tribune », commentant les menaces allemandes contre la Belgique et la Hollande, souligne que les deux nations ne sont coupables que d'être situées dans une position géographique intéressant militairement les Allemands.

Le journal écrit :

« Le peuple américain ne veut pas aller en guerre mais si, prochainement, il devait assister à la destruction de la Hollande et de la Belgique, il se rendrait compte, comme il ne l'a pas encore réellement fait, que le monde fait face à une incarnation de la violence et de la brutalité et que l'Amérique ne peut rester indifférente. »

Mesures de sécurité en Yougoslavie

Bien que la Yougoslavie ait la ferme décision de rester en dehors du conflit actuel et de maintenir, par tous les moyens, sa neutralité, des mesures étendues de sécurité sont prises dans tout le pays.

Les municipalités de Belgrade et des autres grandes villes viennent d'achever la construction d'abris contre les attaques aériennes. Ces abris sont construits très solidement, charpentés de bois et recouverts d'une épaisse couche de terre.

L'Aéro-Club de Yougoslavie s'est proposé d'éduquer jusqu'à la fin de cette année un millier de nouveaux pilotes et une deuxième équipe de cinquante-huit pilotes a passé ses épreuves.

D'abord, une attaque de calomnies

D'après le « Sunday Dispatch », Hitler aurait décidé de ne pas lancer une offensive immédiate contre les Pays-Bas ou la Belgique. L'Allemagne voudrait d'abord déclencher une campagne de calomnies et d'attaques verbales contre la Hollande, adoptant en cela les mêmes tactiques déjà employées à l'égard de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie et de la Pologne.

On quitte la Hollande

Le département d'Etat annonce que l'initiative d'avertir les ressortissants américains d'avoir à quitter la Hollande a été prise par des diplomates qui n'ont pas consulté Washington.

Les autorités françaises et anglaises de Hollande ont donné le conseil à leurs nationaux respectifs, qui n'ont pas d'occupations pressantes en Hollande, de quitter le pays dans le plus bref délai.

Communiqué officiel

N° 140. — Au cours de la journée nous avons repoussé quelques tentatives locales de l'ennemi.

N° 141. — Nuit calme sur l'ensemble du front.

EN PEU DE MOTS...

— Un commerçant espagnol, domicilié à Perpignan, a remis entre les mains du Préfet des Pyrénées-Orientales une somme de 5.000 fr. pour la défense nationale.

— On annonce que M. J. N'Garner se présentera à l'élection présidentielle de 1940, que M. Roosevelt fasse ou non acte de candidature.

— Deux lauréats du prix Nobel, le professeur Kuhn, prix de chimie 1928, et le professeur Butenaudt, prix de chimie *ex-æquo* 1939, auraient décliné cette distinction.

— On annonce la naissance du 18e enfant des époux François Dabo, cultivateur à Doviols, commune de Juvigné (Mayenne). Le père est âgé de 55 ans et la mère de 42 ans. Ils se sont mariés à Loiron le 22 janvier 1917. Sur leurs 18 enfants, 12 sont vivants.

— Un boucher, nommé Fessaguet, dans le 10e arrondissement, vendait au kilo 46 fr. le beefsteack dont le prix était de 37 fr. 44. La deuxième chambre correctionnelle vient de lui infliger 400 fr. d'amende, avec affichage à la porte de la boutique et insertion dans les journaux.

NOS ÉCHOS

L'Eglise et la croix gammée.

Au cours de son dernier voyage en Europe centrale, un diplomate nazi demandait à Mgr Maglione, aujourd'hui secrétaire d'Etat au Vatican, une intervention en faveur d'une haute personnalité allemande qui venait de mener dure guerre aux évêques du Reich.

— Impossible, fit le nonce.

Et comme le nazi s'étonnait de tant de sévérité :

— N'oubliez pas, fit Mgr Maglione, que l'Eglise pardonne, non pas au péché, mais au repentir.

Tous les dons.

Lily Pons ne se contente pas de chanter : elle siffle, elle siffle du matin au soir, avec une virtuosité inégalée ; aussi va-t-elle offrir un concert exceptionnel au bénéfice des Alliés franco-anglais, et dans lequel elle entremêlera ses mélodies de quelques trilles sifflés. Toscanini l'entendait un jour et, émerveillé, il lui disait joliment :

— Lily, vous êtes extraordinaire, vraiment : votre merle est aussi séduisant que votre rossignol !

Le bon fol !

Le bon et très inoffensif cinglé qui a nom Ferdinand Lop, rencontrait, l'autre jour, devant la Chambre, un sénateur qui revenait d'une mission en Italie :

— Avez-vous parlé de moi au Duce ? demanda superbement Ferdinand Lop.

— Non, répondit le sénateur sans broncher ; non, c'est lui qui m'a parlé de vous !

Portrait.

On demandait au peintre Jacques-Emile Blanche ce qu'il pensait du procès fait par la grande vedette de cinéma, Carol Lombard, à un peintre qui avait fait son portrait, portrait que la star ne trouvait pas ressemblant :

— Les femmes, fit J.-E. Blanche, trouvent leurs portraits ressemblants quand ils ressemblent à ce qu'elles voudraient être !

Lettre.

Parmi les lettres que reçoivent actuellement les parlementaires, il en est d'une candeur incroyable. Telle celle dans laquelle une brave femme affirmait :

« Je suis bien sûre que nous battrons Hitler, mais c'est ce Führer qui me fait peur !

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Une inspection de M. de Monzie

Dimanche, M. de Monzie, Ministre des Travaux publics, accompagné de nombreuses personnalités, a visité les travaux en cours aux ponts de Neuilly, Saint-Cloud et à l'autoroute de l'Ouest, travaux qui sont activement poursuivis, malgré les difficultés de la situation actuelle. Il a constaté qu'au pont de Neuilly une largeur double de celle de l'ancien pont est d'ores et déjà livrée à la circulation des véhicules. Au pont de Saint-Cloud, le tablier de l'ouvrage est terminé et la circulation sur toute la largeur sera possible au début de janvier 1940.

Le Ministre a également visité le tunnel de Saint-Cloud qui pourrait, le cas échéant, être utilisé fin janvier 1940. Les travaux de construction des chaussées ont également repris, et au 15 février 1940, l'on pourrait utiliser la branche Nord (une chaussée de 7 mètres) jusqu'à la route de Saint-Germain à Mantes.

Le Ministre s'est déclaré satisfait de l'état d'avancement de ces travaux qu'il a prescrit de pousser avec la plus grande activité. Ainsi va se poursuivre, à travers le temps de guerre, la réalisation d'un programme routier qui n'a son équivalent nulle part dans le monde, et qui prend, à l'heure actuelle, la valeur d'un symbole.

ELECTRIFICATION DE CAHORS-SUD

M. de Monzie a reçu de M. le Ministre de l'Agriculture la lettre suivante :

« Monsieur le Ministre et cher collègue,

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par le Syndicat de Cahors-Sud en vue de l'exécution d'un projet d'électrification rurale sur le territoire de quatre communes.

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'accorder à cette collectivité un relèvement de 180.000 francs sur la subvention antérieurement allouée dont le maximum est porté ainsi à 1.060.000 francs, le taux demeurant fixé à 40 0/0.

« Veuillez agréer, etc... »

A UN LECTEUR

Des numéros du « *Journal du Lot* », destinés au caporal Brouel, aux Armées, nous sont retournés par la poste, avec la mention « Adresse incomplète ».

Nous prions la personne qui fait directement ces envois de vouloir bien modifier l'adresse du destinataire.

Recensement de la classe 1940

Le « Journal Officiel » publie un arrêté aux termes duquel les maires devront procéder, à partir du 12 novembre, au recensement des jeunes gens nés ou domiciliés dans leur commune qui atteindront l'âge de vingt ans révolus, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1940.

Les opérations du recensement devront se terminer le 15 décembre 1939.

Brevet élémentaire

Sont définitivement reçus : *Aspirantes :* Mlles Couderc (Anne-Marie), Esclafert, Jipoulos, Mouribot, Vessié, Veyssières, Ressès. *Aspirants :* MM. Andrieu, Bonthe, Lacaze, Marty, Mazet, Meyzen, Moussié.

Avis aux viticulteurs

Les déclarations de récolte de vin seront reçues aux bureaux des mairies jusqu'au 25 novembre prochain, délai de rigueur.

Le Timbre antituberculeux de guerre

Le ministre de la santé publique communique :

Le Comité national de défense contre la tuberculose ouvrira le 10 décembre prochain la treizième campagne nationale du Timbre antituberculeux de guerre. Sa légende est cette fois placée sous le signe de l'« Espoir » Les campagnes du Timbre antituberculeux ont permis, depuis leur origine, par les sommes qu'elles ont produites, de compléter, concurremment avec les subventions de l'Etat, l'outillage sanitaire et de multiplier les placements d'enfants et d'adutes dans les préventoria et sanatoria.

Service d'Etat-Major

M. le sous-lieutenant Feix est promu lieutenant et maintenu à son affectation actuelle, à la 17e région.

L'ECOULEMENT DES PETITS VINS

La Direction des Services agricoles communique :

Les circonstances climatiques de l'année ont provoqué une production abondante de vin, 50 0/0 d'augmentation environ par rapport à la production moyenne. Les préoccupations des vignerons sont vives : difficultés de logement, difficultés d'écoulement. Les difficultés d'écoulement résultent à la fois de la diminution de la consommation inhérente à la guerre et de la quantité relativement faible de vins marchands disponibles pour la vente. Nous savons en effet que les vins récoltés dans le département du Lot doivent titrer au minimum 8°5 pour être livrés à la consommation.

La Chambre d'Agriculture a insiste plusieurs fois auprès du Ministère de l'Agriculture pour que le degré minimum soit abaissé cette année. Les chances qu'elle a d'obtenir satisfaction sont limitées. En effet, les principales associations viticoles estiment que la quantité de vins marchands produite cette année est suffisante pour satisfaire les besoins de la consommation.

Que peut-on faire des petits vins ? Leur concentration par le froid parait difficile dans notre région, faute d'outillage et d'installations convenables pour pratiquer cette opération.

Il reste à les utiliser pour la fabrication de l'alcool industriel.

A l'heure où le travail doit être organisé de la façon la plus rationnelle pour obvier à l'insuffisance de main-d'œuvre et de moyens de transport les syndicats agricoles ou les comités communaux de production agricole du pays viticole ont un rôle important à remplir.

Ce rôle consiste à s'aboucher avec les distilleries industrielles existant dans les départements limitrophes et à organiser la livraison en commun des petits vins soit sur wagon-foudre soit rendu aux distilleries.

Tribunal correctionnel. — Propos défaitistes. — Les nommés Crubillé, menuisier à Nozac, et Gauthier, représentant de commerce à Thégra (Lot), sont poursuivis pour avoir tenu des propos défaitistes. Ils sont condamnés à 2 mois de prison avec sursis et 50 fr. d'amende.

Tromperie sur la quantité de la marchandise. — La dame Noëlie Giraud, boulangère à Vayrac, est condamnée à 50 fr. d'amende pour avoir livré un pain de 2 kilos 500 sur lequel il manquait 350 grammes.

Abandon de famille. — Le nommé Constant Baptiste, 29 ans, domestique agricole chez M. Elie Alibert, à Thémines (Lot), est poursuivi pour défaut de paiement de la somme à laquelle il avait été condamné à verser pour l'entretien de son enfant : 15 jours de prison avec la loi de sursis.

Refus de réquisition. — Le sieur Léopold Boy, 59 ans, négociant à Saint-Projet (Lot), est poursuivi pour ne pas avoir présenté devant la commission de réquisition sa voiture automobile.

Le tribunal le condamne à la peine de 16 francs d'amende et les frais en sus.

POUR LES FOIRES DE FIGEAC

Le vœu suivant présenté par MM. Vaissié, Loubet, Orliac et Laparra a été adopté par le Conseil général :

Le Conseil général du Lot exprime le vœu que, dès que la chose sera possible, un wagon de voyageurs soit accroché, les samedis et jours de foire de Figeac, à un train de marchandises partant de Figeac vers les 16 heures, en direction d'Assier et de Gramat, ainsi que cela avait lieu avant la guerre.

MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE

La Préfecture nous communique :

Les employeurs agricoles occupant des travailleurs agricoles étrangers et notamment des travailleurs susceptibles d'occuper un emploi spécialisé, charretiers, bouviers, bergers, vachers, conducteurs de tracteurs agricoles, ouvriers viticoles et horticoles, ouvriers susceptibles de seconder des artisans ruraux, personnels de certaines industries agricoles et des exploitations forestières, désireux de conserver ce personnel à titre permanent, sont invités à adresser une demande dans ce sens à l'Office départemental de placement, rue Emile-Zola, Maison de l'Agriculture, à Cahors.

— *Le Préfet :* Jean CABOUAT.

Aux importateurs de pommes de terre

Les importateurs de pommes de terre de semence, qui n'auraient pas encore effectué les achats de plants français prévus au paragraphe 10 de l'avis aux importateurs du 8 septembre 1939, pourront cependant effectuer des importations, à condition de prendre l'engagement d'effectuer ces achats ultérieurement, ils devront, en outre, en garantie de l'exécution de cet engagement, déposer à la Caisse des dépôts et consignations une somme de 30 fr. par quintal et en faire parvenir le récépissé au service économique du ministère de l'agriculture par l'intermédiaire de la Société d'importation et de répartition de pommes de terre de semence. Mainlevée leur sera donnée de la somme consignée sur présentation de pièces justificatives (factures et lettres de voiture), visées par la Société d'importation et de répartition de pommes de terre de semence attestant que les achats de plants français ont été réalisés.

CAHORS

Le 11 novembre à Cahors

L'anniversaire de l'Armistice, à Cahors, n'a pas été commémoré, cette année, en raison des circonstances présentes, avec la solennité extérieure des autres années.

Néanmoins, si les cortèges et défilés étaient supprimés, les cérémonies qui ont eu lieu ont réuni, devant les monuments aux morts, les membres des Associations d'anciens combattants et un nombreux public qui ont déposé couronnes et gerbes de fleurs.

AU LYCÉE GAMBETTA

Au Lycée Gambetta, l'Association des Anciens Elèves a, comme tous les ans, commémoré le souvenir des anciens camarades morts pour la France. Cérémonie simple, mais émouvante, à laquelle assistaient les professeurs, les élèves du Lycée et les anciens élèves.

ALLOCUTION DE M. IRAGUE

M. le Proviseur Irague, dont le fils est tombé glorieusement au cours de la dernière guerre, a prononcé un émouvant discours.

Il remercie d'abord M. le Médecin-chef de l'hôpital complémentaire du Lycée, qui a bien voulu, avec ses collaborateurs et son personnel, rehausser par sa présence l'éclat de cette cérémonie ; la présence, d'ailleurs, d'une délégation de blessés en traitement, permettra de réunir dans un même sentiment de gratitude et les combattants de 1914 et ceux de 1939.

M. le Proviseur demande aux élèves qui vont défiler devant le monument de consacrer un souvenir ému à tous ceux dont la longue liste est gravée dans la pierre. C'est à leur sacrifice que la France doit de vivre en liberté et d'avoir évité le sort misérable de l'Autriche, de la Bohême et de la Pologne.

Il leur demande de prendre la résolution ferme et virile de se préparer, par leur travail et leur application, à défendre la paix que leurs aînés vont obtenir, car la victoire est certaine, quoique rude. La France et ses alliées ont pour elles, non seulement la force, mais aussi le droit et la justice, et c'est pour cela qu'elles vaincront.

Il engage les jeunes élèves qui, dans quelques années, seront les citoyens responsables de veiller toujours sur ce qui se trame de l'autre côté du Rhin, car la Germanie est toujours celle dont Tacite, il y a dix-huit cents ans, nous a décrit les mœurs.

Ils recevront un magnifique héritage de gloire et de prestige, c'est par leur travail qu'ils pourront le conserver et l'accroître.

⁂

Puis, M. Lacaze, Président de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Lycée Gambetta, prend la parole et prononce l'émouvant discours suivant :

Discours de M. Lacaze

« Les anciens élèves de ce vieux et glorieux lycée sont une fois de plus exacts au rendez-vous qui leur est donné en ce jour de commémoration et de recueillement.

« A pareille date, l'an dernier, nous jetions des fleurs au pied du monument qui perpétue la mémoire de cette phalange de héros tombés au champ d'honneur il v a vingt-cinq ans, et la voix chaude de M. le Proviseur Yviquel laissait tomber sur un auditoire attentif et ému les paroles graves qui s'imposaient déjà au lendemain des heures troubles de septembre 1938.

« Les événements ont marché et à cette heure M. le Proviseur Yviquel est sur le front de la grande bataille ; au front aussi notre ami Soulié ; au front M. Bégué ; au front tous ces professeurs et maîtres qui étaient les animateurs et les gardiens vigilants de cette vieille maison...

« Ils sont partis, résolus et dignes, ayant plus que d'autres la claire vision de l'œuvre immense qu'ils allaient accomplir ; ils ont simplement, — et comme pour y trouver les sublimes inspirations, — jeté encore un regard sur cette stèle où sont gravés les noms des fils du Lycée Gambetta morts pour la France.

« Et, comme eux, ils font la guerre, la guerre sainte entre toutes. L'enjeu vous en est connu : la sécurité de notre chère et douce France, sa vie même, sa liberté, son honneur, son prestige, son rayonnement, tout ce qui doit vous conserver à vous, les jeunes, les bienfaits d'une civilisation qu'il est devenu nécessaire de défendre contre la barbarie.

« Est-il besoin de vous demander, lorsque vous défilerez tout à l'heure devant le monument, d'élever votre pensée vers ces cimes où vos aînés de 1914 ont porté l'amour de la Patrie, la notion du devoir et celle du sacrifice ?

« Plus que jamais, voyez-vous, les Français ont et doivent avoir le sentiment de la grandeur de leur tâche.

« Je me tourne donc plus spécialement vers vous, jeunes gens pour qui s'ouvrira bientôt la vie toute grande avec ses rudesses, ses heurts, ses exigences, ses déceptions, mais aussi avec les beaux horizons qui vous auront été préparés par vos pères, vos frères, par tous ceux, en un mot, qui, en ce moment sur terre, sur mer et dans les airs, portent au plus haut degré le génie de notre pays.

« C'est à eux que vous devez penser souvent, toujours, vous attachant à magnifier leurs exploits et à en mesurer l'ampleur. Cette pensée vous l'aurez, j'en suis sûr, les grands de chez nous, et vous aussi les grands « repliés », que nous avons été heureux et fiers d'accueillir... Mettez en commun, jeunes gens, vos élans de foi patriotique et de confiance dans les destinées de la Patrie. Donnez à cette petite armée des plus jeunes l'exemple d'une vie quotidienne exempte d'oisiveté banale, de trivialités choquantes, de divertissements publics bruyants et de mauvais aloi...

« Affranchis par la rigueur des événements des règles d'une étroite discipline, sachez vous discipliner vous-mêmes : vous devez avoir à cœur de donner à notre cité si accueillante, si sensible, si attentive, le spectacle d'une jeunesse studieuse, qui garde plus jalousement encore si possible les fortes traditions de la bienséance et du savoir-vivre qui furent toujours en honneur dans cette maison.

« Tel est le langage que j'ai voulu vous tenir au nom des vétérans, des anciens qui vous convient à venir maintenant avec eux honorer d'un geste large, rapide, parti du cœur, et dans la profusion des fleurs, les mémoires impérissables de nos camarades au tragique mais glorieux destin... »

⁂

Au milieu de l'émotion générale, les élèves, professeurs, anciens élèves, médecins, personnel de l'hôpital complémentaire, défilent devant le monument des anciens élèves morts pour la France, où des couronnes, des gerbes de fleurs, sont déposées.

La cérémonie était terminée à 10 heures 30.

⁂

AU MONUMENT AUX MORTS

A 11 heures, une cérémonie a eu lieu au monument aux morts de la guerre.

Sur la place Thiers, où se dresse le monument, étaient réunis les membres des Associations d'anciens combattants, des victimes de la guerre, des membres du Conseil municipal, des médaillés militaires, des élèves des écoles de la ville.

M. le Préfet et tous les corps constitués, Mgr l'Evêque, assistaient à cette cérémonie, au cours de laquelle de nombreuses et superbes couronnes et gerbes de fleurs furent déposées au pied du monument.

Une minute de silence fut observée, puis la foule des assistants se retira vivement impressionnée par cette simple, mais émouvante cérémonie.

EDEN

Mercredi, samedi et dimanche, soirée à 20 h. 30, dimanche, matinée à 15 h.,
Un chef-d'œuvre de Jacques Feyder
LES GENS DU VOYAGE
avec Françoise Rosay.
Actualités Paramount, en même temps qu'à Paris avec les derniers événements.

PALAIS DES FETES

Mercredi 15, samedi 18, dimanche 19 novembre, en soirée à 20 h. 45, dimanche, matinée à 15 heures,
Pierre Blanchar et Dita Parlo dans
L'AFFAIRE DU COURRIER DE LYON
le grand film réalisé par Maurice Lehmann. *L'Affaire du Courrier de Lyon* est une production qui fait honneur au cinéma français et qui peut servir d'utile leçon.
En complément : *Aix-les-Bains* (documentaire). *Actualités mondiales*, les derniers événements de la semaine.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Amy, veuve de M. Amy, Professeur d'anglais au Lycée Gambetta, décédée à Cahors à l'âge de 63 ans.

Ses obsèques ont été célébrées vendredi, au milieu d'une nombreuse assistance, qui a témoigné de vives sympathies à Mlle Amy, à la famille, auxquelles nous adressons nos sincères condoléances.

⁂

Nous avons également appris avec regret la mort de Mme Octavie Jacquet, décédée à Cahors, où les obsèques ont été célébrées samedi matin.

Nous prions Mme et M. Carrié, employé des Contributions indirectes, les familles Girodat, Carrié et Miquel, de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Vol de linge et de poules

Dans la nuit de dimanche, des maraudeurs ont pénétré dans le jardin de Mme Bernard, rue St-Géry, et ont fait une rafle de linge et de poules.

Plainte a été portée au Commissariat de police qui a ouvert une enquête.

Enseignement primaire supérieur

Sont définitivement reçus : *Aspirantes :* Mlles Esclafert, Ressès. *Aspirants :* MM. Andrieu, Bonthe, Cid, Lacaze, Marty.

Voleur et incendiaire

Le nommé Jean Nonal, habitant Vayrac, voulant se procurer de l'essence, avait pénétré dans la grange de Mme Bourès, propriétaire à Bétaille, où M. Bonnet, marchand de moutons, avait garé son automobile.

Nonal, ayant commis l'imprudence de s'éclairer d'une allumette au moment où il vidangeait le réservoir de l'auto, une explosion se produisit et le feu se communiqua à la grange. L'immeuble, une camionnette, 100 quintaux de foin, 21 moutons et 20 poules furent la proie des flammes.

Nonal a été mis en état d'arrestation.

Père indigne

Samedi, à la suite d'une plainte portée par sa femme, le nommé Armand Quinsac, 43 ans, manœuvre à Cahors, père de 6 enfants, a été mis en état d'arrestation par la police.

Il est inculpé d'actes de lubricité sur sa fille âgée de 15 ans. Conduit au Parquet, Quinsac a avoué les actes qui lui étaient reprochés. Il a été écroué à la prison.

Accidents de travail

M. Sauret, employé à la Cie du Bourbonnais, au cours de son travail a été blessé. Il souffre de contusions lombaires avec déchirure musculaire. 12 jours d'incapacité de travail.

⁂

M. Cayrac, graisseur au garage Citroën, a glissé et est tombé. Dans la chute il a été blessé à la main gauche. 12 jours d'incapacité de travail.

Appel à minima

Le nommé Charion, condamné à deux mois de prison pour vagabondage et rébellion, a fait appel de ce jugement.

Le ministère public, également, a fait appel à minima.

Remorque dans le ravin

Mercredi matin, une remorque reliée à un camion conduit par M. Gambert qui se rendait à Cahors, s'est détachée et est tombée dans un ravin, non loin du village d'Esclauzels.

Il n'y a pas eu, heureusement, d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont importants.

Tombée d'une échelle

Mme Claudine Rollès, femme de service à l'hôpital, a fait une chute du haut d'une échelle. Elle souffre de contusion des vertèbres lombaires. Incapacité de travail de 4 jours, sous réserve de complications.

Egalement, Mme Marthe Couture, femme de service, au cours de son travail est tombée d'une échelle. Entorse du poignet droit et nombreuses contusions. 4 jours d'incapacité de travail, sous réserve de complications.

Les toux grasses

La toux grasse avec crachats épais, quelquefois même sanguinolents, fatigue le malheureux chronique des voies respiratoires et use sa santé. Il faut la traiter par le Pulmoll. Cette préparation énergique décolle les crachats et facilite l'expectoration, apaise la toux et conduit le malade vers la guérison en fortifiant et en aseptisant l'appareil respiratoire. 13 fr. 50 le flacon. Ttes Phies et Phie Ordiac à Cahors.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Avis. — Un nouveau service d'autobus fonctionnera entre Castelnau et Molières à partir du 13 novembre et assurera la correspondance avec les autobus Molières-Montauban-Toulouse. Horaire :

Départ de Castelnau, 7 h. 45 ; arrivée à Molières, 8 h. 20.

Retour de Molières : Départ de Molières, 8 h. 35 ; arrivée à Castelnau, 9 h. 10.

Départ de Castelnau, 16 h. 55, arrivée à Molières, 17 h. 30.

Retour de Molières : Départ de Molières, 17 h. 40 ; arrivée à Castelnau, 18 h. 30.

Puy-l'Evêque

Acte de probité. — Le jeune Chaboy Marcel, âgé de 17 ans, du village de Loupiac, fils du sympathique cantonnier, a trouvé sur la voie publique une somme assez élevée qu'il s'est empressé de déposer à la mairie où le perdant peut la réclamer.

Nos félicitations à ce brave et honnête jeune homme ainsi qu'à ses parents qui l'élèvent dans de tels sentiments.

Naissance. — Deux superbes fillettes, prénommées Josiane-Janine et Giselle-Josette, chez les époux de Azevedo-Ixard, du village de Loupiac.

Nos félicitations.

Décès. — Molinié Marie, Veuve Aldhuy, âgée de 89 ans, à Puy-l'Evêque.

Berthié Jean, cultivateur, âgé de 76 ans, à Tandou.

Condoléances aux familles.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Aux funérailles d'un soldat. — Figeac a tenu à faire de très belles funérailles au soldat Raffy Faustin-Louis, sergent pointeur d'artillerie, 37 ans, récemment mobilisé et décédé à l'hôpital militaire d'Auch des suites de maladie. La famille prévenue avait pu assister aux derniers moments du défunt. Natif de Grèzes, U. Raffy était le gendre de M. Lagane Frédéric, propriétaire à La Toulzane, près Figeac.

Le dimanche 5 novembre, à 14 heures, était rangée, aux abords de la gare, une foule très nombreuse qui devait s'accroître encore dans l'Eglise et au cimetière. Le cercueil a été descendu du fourgon, puis le cortège s'est dirigé vers Saint-Sauveur, tendu de noir, où M. le Chanoine a célébré l'office des morts. L'interminable foule a tenu à acompagner le défunt jusqu'à sa dernière demeure. On a pu remarquer la présence d'un représentant de l'armée dans la personne du soldat Pézenas, de Figeac, camarade de Raffy, et spécialement délégué pour l'accompagner dans le transport et assister aux funérailles. L'église avait été parée de drapeaux et le catafalque d'un grand pavillon tricolore.

M. Raffy laisse une jeune veuve et un enfant de huit ans. Nos sincères condoléances à tous les membres de sa famille.

Compatriote. — On a reçu de bonnes nouvelles du jeune Laghens, coiffeur de Figeac, fait prisonnier aux avant-postes. La famille avait été prévenue par l'officier que le jeune Laghens et quelques compagnons n'avaient pu se dégager à temps, mais avaient été pris sans blessures. Depuis, il a donné lui-même de ses nouvelles.

Enseignement primaire. — Nous avons le plaisir d'apprendre qu'ont été nommés à l'école de garçons, en remplacement de MM. Delpuech et Mialaret, mobilisés, MM. Serge Cavanié et Pierre Evrard. Ces deux jeunes maîtres sont tous deux anciens élèves du collège Champollion. Nous leur adressons nos meilleures félicitations.

Inspection des écoles. — Nous apprenons avec plaisir la nomination de Mlle Jacgneau, comme inspectrice des écoles, en remplacement de M. Guillit, mobilisé aux armées. Nos souhaits de bienvenue.

Nécrologie. — A Montredon ont eu lieu les obsèques de M. Trenty Eugène, propriétaire, décédé à l'âge de 54 ans.

Ancien combattant de la Grande guerre, dans l'armée coloniale, M. Trenty en avait rapporté une santé précaire. Il était conseiller municipal de Montredon, où il restait propriétaire. C'était un parfait honnête homme, surtout de bon conseil. Sa perte sera ressentie, non seulement par ceux de son pays qui l'estimaient, mais aussi par un très grand nombre d'éleveurs d'Auvergne.

Nos condoléances les plus sincères à sa veuve et à tous ses parents.

Latronquière

Accident du travail. — Mme Lafaurie, née Venrie, de Péchuzal, s'est blessée très sérieusement à la main droite en lavant du linge. Une aiguille fixée à une serviette et qu'elle n'avait pas aperçue pénétra profondément dans la main, près du poignet. Le tronçon resté dans la plaie ne put être extrait. Notre Conseiller général, M. le docteur Boudou, soigne, à Figeac, Mme Lafaurie, dont la guérison est en très bonne voie.

Notre foire du 10. — Les divers marchés étaient bien approvisionnés et il s'y traita pas mal d'affaires. Cours en légère hausse.

Porcs pour la charcuterie, de 380 à 415 fr. le demi-quintal ; porcelets très demandés, surtout les hivernaires. Nombreuses transactions au foirail aux bœufs et aux brebis. Les veaux de boucherie ont valu de 6 à 7 fr. 50 le kilo, suivant qualité.

Dans l'enseignement. — Mlle Pradel, fille de M. Pradel, ancien gendarme à Latronquière, où il a laissé un excellent souvenir, vient d'être nommée institutrice à Durbans, canton de Livernon.

« Je souffrais dans l'épaule et le coude droit...

...de rhumatismes si pénibles que je ne pouvais ni dormir, ni travailler. Aucun médicament, ni même les pointes de feu ne m'avaient apporté de soulagement. C'est alors que j'ai entrepris une cure de cachets Gandol. J'ai d'abord ressenti une amélioration qui n'a fait que s'accentuer et, aujourd'hui, toutes mes douleurs sont finies. Je dors bien et puis normalement travailler ». (Mme Bavoil à Flogny, Yonne). La cure de Gandol vaut 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Objets perdus. — Une plaque d'immatriculation N° 2762 JT pour moto, par M. Jardel, à St-Romain-Gourdon ; un billet de banque de 50 fr. par Mlle Solers Rose, réfugiée espagnole ; un parapluie par M. Buffet, à St-Germain, venu à la foire de Gourdon le 4 courant (bonne récompense est promise) ; une fourrure par M. Roques, chauffeur de l'autobus de Labastide à Gourdon.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 13 NOVEMBRE AU SOIR

Un certain nombre d'avions ennemis ont survolé le Nord-Est de la France dans la nuit du 12 au 13.

Activité habituelle des patrouilles, notamment à l'Est de la Sarre.

Hitler aurait envoyé des troupes sur le Brenner

Le chroniqueur militaire du *Yorkshire Post*, examinant la situation de l'Allemagne, note que le Reich doit maintenir des troupes en Autriche et aussi aux frontières de la Pologne mitoyennes des territoires occupés par l'armée rouge.

Mais il écrit aussi : « On ignore la « raison pour laquelle Hitler a trans- « porté des troupes au col du Bren- « ner. Peut-être s'attend-il à des com- « plications de ce côté-là. »

La production des avions s'intensifie aux Etats-Unis

M. John Jouett, président de la Chambre aéronautique, annonce que les usines américaines produisent actuellement 1.250 appareils par mois. Cette production sera augmentée dans des proportions considérables après l'achèvement du programme d'agrandissement des ateliers de construction en voie de réalisation.

Les pourparlers entre la Russie et la Finlande sont interrompus

On mande de Helsinki à l'agence Reuter que la délégation finlandaise devait quitter Moscou dans la soirée de lundi, pour Helsinki.

A Paris, les tirs de D.C.A. font trois blessés

Lundi après-midi, des avions de reconnaissance allemands s'étant approchés de Paris, la D.C.A. a ouvert le feu et établi les barrages préventifs prescrits.

Quelques éclats, ou fusées d'obus provenant de ces tirs, ont fait trois blessés dont les deux premiers légèrement : M. Gabriel Lésir, garçon de salle à l'hôpital Saint-Antoine ; Mme Marguerite Marty, 7, place Jean-Jaurès, à St-Denis, et le jeune Yves Robichon, 3 ans, rue de l'Arbitrage, à Romainville.

Le désaccord sur la question de la base navale serait la cause de l'interruption des pourparlers

On apprend de source autorisée que la fermeté montrée par les deux parties sur la question de la base navale réclamée par l'U.R.S.S. sur la côte ouest de la Finlande, serait l'objet principal de l'interruption survenue dans les négociations de Moscou.

AVIS DE DECES

Monsieur Louis QUÈBRE ; Madame et Monsieur GUITARD, primeurs, et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame M.-L. QUEBRE

leur mère, sœur et belle-sœur, décédée à l'âge de 44 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le mercredi 15 novembre, à 13 h. 1/2, en l'Eglise Cathédrale.

Réunion maison mortuaire, 6, rue St-James.

REMERCIEMENTS

Les familles LAHONTAA, CARTEAU et NAUDON remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur A. LAHONTAA
photographe
P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

Il a été perdu entre Villefranche-de-Rouergue et Lauzerte deux roues de secours. Prière de les rapporter au kiosque Ludo.

ETUDE DE
Me PIERRE DESPRATS
AVOUÉ A CAHORS
rue du Portail-Alban, n° 10

DEMANDE D'ENVOI EN POSSESSION DE SUCCESSION

Par jugement de la Chambre du Conseil du Tribunal civil de Cahors, en date du vingt-trois juin mil neuf cent trente-neuf, rendu sur la requête présentée au nom de Madame Marguerite-Antoinette BOUNIOL, veuve Léopold DELMAS, demeurant à Cahors, rue Feydel, numéro douze, il a été donné acte à celle-ci de sa demande d'envoi en possession de la succession de Monsieur Ambroise-Léopold DELMAS, en son vivant retraité, demeurant à Cahors, rue Feydel, numéro douze, décédé le quatre novembre mil neuf cent vingt-neuf, après avoir institué Madame Marguerite-Antoinette BOUNIOL, restée sa veuve, pour légataire universelle en usufruit par testament olographe en date à Cahors du quinze novembre mil neuf cent vingt-huit, déposé après formalités au minute de Maître FABRE, notaire à Cahors, le neuf décembre mil neuf cent vingt-neuf, et avoir partagé ses biens en nue-propriété au profit de neveux et petits-neveux,

Que les légataires ont renoncé à leurs legs par actes faits en dûe forme au Greffe du Tribunal civil de Cahors sous leurs dates et tous les héritiers naturels appelés à succéder à suite des renonciations des légataires ont eux-mêmes renoncé à la succession par acte au Greffe dudit Tribunal de céans par actes sous leurs dates.

Qu'un acte de notoriété dressé par ledit Maître FABRE le quatorze mars mil neuf cent trente-neuf, établit ces qualités et elles ont été confirmées en un intitulé d'inventaire dressé par ledit notaire le cinq juin mil neuf cent trente-neuf.

Que la dame Marguerite-Antoinette BOUNIOL, veuve Léopold-Ambroise DELMAS, a droit à la totalité de la succession du *de cujus* aux termes de l'article sept cent cinquante-huit du code civil,

Et, avant de faire droit à la demande d'envoi en possession de la succession de feu Ambroise-Léopold DELMAS, il a été admis qu'elle serait rendue publique, conformément aux prescriptions de la loi.

Pour extrait certifié sincère par l'avoué soussigné,

A Cahors, le sept novembre mil neuf cent trente-neuf.

Pour Maître DESPRATS, *le suppléant:* signé : TASSART.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 51

PIERRE DHAËL

LES DERNIERS SANGLOTS

« Il y a des conventions entre nous ; elles subsistent. Vous usez largement de votre liberté ; j'entends disposer de la mienne à ma guise.

« J'entends sortir autant qu'il me plaira, aller où il me plaira, quand il me plaira... Vous en serez quitte à me faire filer et espionner par des sbires à vos gages, si telle est la conception que vous vous faites de votre propre dignité et de la liberté des autres... Mais votre aberration, si elle vous fait oublier vos devoirs, ne me fera pas négliger les miens...

XXXI

— Bonjour, tante Marguerite !

La vieille dame sursauta dans son fauteuil et rejeta sur le front les lunettes à monture d'écaille dont elle usait pour corriger sa presbytie, quand elle voulait parcourir les gazettes.

— Tiens !... C'est toi, Josiane !... fit-elle, d'un ton de joyeuse surprise.

L'arrivante prit une mine comiquement scandalisée.

— Mais... naturellement, c'est moi, ma tante ! Ne m'attendez-vous plus ? Je suis pourtant d'une ponctualité rigoureuse, si j'en crois votre propre pendule !

Tante Marguerite se mit à rire :

— Quelle gamine tu fais ! Ah ! tu ne changeras pas... Sous le rapport de l'espièglerie, tu seras toujours mon petit lutin d'autrefois... Allons, viens embrasser ton vieux tyran !...

L'instant d'après, elle reprenait de sa voix fêlée qui chevrotait chaque jour davantage et s'essoufflait de plus en plus :

— Que veux-tu, ma mignonne !... J'avais, pour ainsi dire, perdu l'habitude de te voir... Avec ces absences réitérées, dont la dernière m'a paru si longue, si longue !... Alors, quand je te revois, c'est pour moi comme un de ces bonheurs dont on a été tant privé qu'on n'ose plus les attendre par crainte d'une nouvelle déception.

Elle eut un petit rire aigrelet, puis conclut avec une malice triomphante :

— Oh ! mais tu sais, si le dit bonheur se présente, on l'accueille quand même avec joie, et on le savoure avec un plaisir redoublé.

. . . . . .

Pauvre tante Marguerite !

Naturellement, on lui avait caché avec le plus grand soin le mariage de Josiane.

Pour que la nouvelle ne pût, en aucun cas, lui en parvenir, Mme de Rovaire avait déployé de véritables trésors d'ingéniosité, de ruses et de diplomatie.

Il ne fallait rien de moins, car la situation était plutôt scabreuse, en face de cette vieille fille despotique, curieuse, soupçonneuse, exigeante, qui voulait tout savoir, et par le menu.

— Mais où est donc Josiane ?... Pourquoi ce voyage ?... Comment se fait-il que son absence se prolonge si longtemps ?... Quelles amies sont avec elle ?

Et vingt autres questions de même ordre, auxquelles il avait fallu répondre des dizaines et des dizaines de fois.

Car, méfiante comme on l'est à son âge, tante Marguerite répétait méthodiquement ses questions, pour confronter les réponses faites, et s'assurer, par recoupements subtils, si on lui disait bien la vérité ou si on ne cherchait pas à la leurrer avec des contes.

Aussi, quand, rentrée à Paris, Josiane avait dû, comme elle disait, reprendre son service auprès de sa grand'tante, Mme de Rovaire l'avait-elle méticuleusement instruite et chapitrée quant aux réponses à faire, de manière à maintenir la thèse officielle, sans coupures, lacunes, ni défaillances.

Rassurée une fois de plus, la vieille dame avait définitivement admis que, partie pour deux ou trois semaines, Josiane, tombée subitement malade, avait réclamé de longs soins et s'était vu imposer par les médecins une cure de convalescence ultérieurement prolongée, le rétablissement ne se produisant qu'avec une extrême lenteur.

A l'évocation de ce souvenir, tante Marguerite se sentait tout émue. Elle regardait sa petite nièce avec attendrissement.

— Comment vas-tu, maintenant, ma mignonne ? T'es-tu vraiment tout à fait remise ? J'ignore si c'est une illusion de mes piètres yeux de vieille fée Carabosse, mais je te trouve un peu pâle, ce matin. Aurais-tu mal dormi ?

Josiane, pour donner le change, protestait sur le mode badin :

— Oh ! par exemple, chère tante Marguerite. Qu'allez-vous imaginer là ?... J'ai dormi comme une marmotte, suivant mon habitude... Et je ne vois pas que je puisse être pâle, car l'exercice matinal que je prends pour venir jusque chez vous est éminemment favorable à la circulation du sang.

La vieille dame soupira :

— Il se peut que mes yeux m'aient trompée. A mon âge, vois-tu, on ne peut plus guère se fier à ses sens, ni s'en remettre à ses perceptions.

Elle disait cela, presque humblement, pour s'excuser de sa déchéance forcée.

Pourtant, elle avait fort bien vu et très correctement apprécié. Josiane était pâle de fatigue, ayant passé une nuit blanche, coupée de brèves somnolences, avec des réveils en cauchemar.

Mais la jeune femme pouvait-elle expliquer que tout cela procédait d'une très pénible discussion qu'elle avait eue, la veille au soir, avec son mari, alors qu'elle passait pour n'être point mariée ?

Son mari ?... Voilà, précisément, que tante Marguerite se mettait à lui en parler.

— A propos, petite Josiane.

— Quoi donc, chère tante ?

— Y a-t-il longtemps que tu n'as revu ton cousin ?

Josiane eut peine à réprimer un tressaillement.

— Mon cousin ? répéta-t-elle avec l'air de ne pas être à la question.

— Oui, Régis de Bassières.

— Ah ! Régis... Mais non, il n'y a pas très longtemps, ma tante... Pourquoi me demandez-vous cela ?

— Mais, pour rien, ma petite. Tout simplement pour savoir s'il est toujours de ce monde. Oh ! il n'a jamais été un assidu zélé pour ma thébaïde. N'empêche que, naguère, il se faisait, tout de même, moins rare que depuis quelques mois. Enfin, puisque tu le vois, toi, tu as plus de chance que moi... Il n'a pas été malade, lui, j'espère ?

— Pas du tout, ma tante. Vous savez, d'ailleurs, qu'il est d'un tempérament plutôt robuste.

— Oui, oui, c'est un gaillard bien planté ! approuva tante Marguerite d'un air connaisseur... Et que fait-il ?

— Il est toujours très occupé à ses études financières, répondit Josiane que le mensonge embarrassait.

La vieille femme hocha pensivement la tête.

— Il pourrait s'y faire une très belle carrière, proféra-t-elle d'un ton sentencieux.

Mais déjà tante Marguerite frétillait dans son fauteuil, et ses yeux pétillaient sous le feu d'une idée qui, maintenant, lui paraissait joyeuse, suave et passionnante.

— Sais-tu ce que je pense, Josiane chérie ?

— Non, ma tante. Quoi donc ?

— Je songe que toi et Régis vous formeriez un couple adorable.

— Oh ! ma tante...

— J'envisage que ton cousin ferait un excellent parti pour toi. Vous êtes de même rang et de même niveau social... Il est remarquablement beau, et je suis convaincue qu'il arrivera à une position magnifique.

— Pourtant, ma tante...

— Laisse-moi finir... Et toi, tu serais pour lui le parti idéal. D'abord, parce qu'il n'y a pas, de par le monde, de petite Josiane aussi délicieuse que toi ; ensuite, parce que le beau petit magot que tu hériteras, en qualité de légataire universelle de tante Marguerite, sera précieux à ce futur mari désormais sans fortune, pour tenir dans le monde le rang qu'il se réserve d'y occuper plus tard...

(*A suivre*).